

Association pour la Musique d'André Ameller

www.ameller.org

24 allée du Pré Blanc
38240 Meylan
☎ 04 76 33 18 25



Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 19 septembre 2004 au 24 allée du Pré Blanc à Meylan de 14 heures 20 à 14 heures 25.

Le quorum étant atteint, il est proposé au vote le transfert du siège social de l'Association.

A l'unanimité des présents et représentés, il est décidé que le siège de l'Association est transféré au 24 allée du Pré Blanc, 38240 Meylan.

Les formalités légales seront accomplies par le Secrétaire Général.

Assemblée Générale Ordinaire 2004

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 19 septembre 2004 au siège de l'Association de 14 heures 30 à 15 heures 30.

La réunion commence à 14 h 30. Le Président souhaite la bienvenue aux présents et adresse un message à tous les membres de l'Association :

« Depuis sa création, l'Association pour la Musique d'André Ameller, n'a cessé d'œuvrer avec conviction et détermination pour mieux faire connaître l'un des Maîtres de l'École française, dont le répertoire est aussi riche de pièces à caractère pédagogiques, que d'œuvres magistrales pour formations de chambre, orchestres symphoniques et lyriques.

Comme la plupart de ses contemporains, son répertoire mérite une promotion soutenue, dont l'Association a la responsabilité en vertu d'un devoir de mémoire.

Un jour viendra, nous le pensons, où les musicologues les plus avertis se pencheront avec fierté sur l'œuvre d'André Ameller, pour s'enorgueillir de faire renaître un talent oublié. Il en va ainsi des comportements de l'humain,

sachant que les trésors du passé confèrent quelques honneurs et la noblesse de l'intelligence à ceux qui en ravivent le patrimoine.

Afin d'obtenir une telle perspective, sachons profiter de la rapidité lumière des moyens de communication du XXI^{ème} siècle pour véhiculer sans attendre l'héritage musical d'André Ameller.

En revanche, la communication active a un prix qui appelle la participation de chacun et la solidarité de tous ceux qui appartiennent à l'Association.

Sachons, comme au bon vieux temps, explorer le bouche à oreille pour communiquer l'information et conduire vers le site Internet de l'Association celles et ceux qui sont équipés de cette merveilleuse technologie.

Tel un fil d'Ariane, le site de l'Association répond aux attentes les plus diverses : catalogue des œuvres du compositeur, extraits d'enregistrements de concerts, références pratiques pour les contacts avec l'Association.

Toutes ces informations pertinentes ont la capacité de créer le besoin, pour que demain et longtemps encore, la Musique d'André Ameller occupe la scène.

Qu'on se le dise !

Bernard Dupaquier, Président »

Le rapport moral est présenté par le Secrétaire Général.

Concerts

Les deux concerts prévus pour 2003 ont bien eu lieu. Ils ont été des succès et ont fait le bonheur des mélomanes présents.

Le dimanche 12 octobre 2003 à 17h à la salle Rossini, Paris IX^{ème}, l'ensemble instrumental Vibrations était sous la direction de Nicolas Simon. Le concert était dédié à la mémoire de Michel Mériot, membre de l'Association pour la Musique d'André Ameller et de l'Ordre National des Musiciens. Au programme :

- Jean Françaix :
Trio à cordes
- Wolfgang Amadeus Mozart :
Adagio d'après Jean-Sébastien Bach
- André Ameller :
Fantaisie pour 2 guitares et orchestre à cordes
Aubade pour la Saint Jean d'Été.

Le dimanche 30 novembre 2003 à Saint Claude (Jura), a eu lieu un prestigieux concert pour orchestre d'harmonie et orchestre symphonique. Ce concert était placé sous la présidence d'honneur de Monsieur Michel Ameller, membre du Conseil Constitutionnel.

- Orchestre d'harmonie
- Guiseppe Verdi :
Chœur des soldats (Le Trouvère)
La force du Destin (Ouverture)
 - André Ameller :
Santa di Roma
Les croquignoles (2^{ème} suite)

Orchestre symphonique

- André Amellér :
A quoi rêvent les jeunes filles
- Ludwig von Beethoven :

Concerto opus 56 en ut majeur « Triple concerto »

Les solistes étaient Laurent Wagschal, piano ; Frédéric Pelassy, violon et Raphaël Perraud, violoncelle. La direction était assurée par la Président de l'Association pour la Musique d'André Amellér, Bernard Dupaquier.

Dans la programmation des concerts organisés à Saint-Claude pour la saison 2005-2006, le professeur de saxophone du Conservatoire souhaiterait jouer le Concertino pour saxophone (opus 125). De même le professeur de guitare pourrait interpréter la Fantaisie pour 2 guitares et cordes.

Un concert à Paris pourrait être programmé soit avec un ensemble, soit avec de petits ensembles ou des solistes. Le budget pour une telle manifestation en région parisienne est de l'ordre de 1500 € avec la participation d'un petit orchestre et la location symbolique d'une salle comme la salle Rossini dans le IX^{ème} arrondissement.

Site Internet

Les statistiques des visites montrent un accroissement de l'intérêt des internautes pour le site : il a été visité par près de 30000 visiteurs depuis sa mise en ligne en octobre 1997. Sur la période des neuf derniers mois, c'est à dire depuis janvier 2004, 14000 visiteurs ont parcouru les pages. La moyenne de visite journalière dépasse actuellement la cinquantaine.

Le site est toujours en cours de rénovation. Pour répondre aux évolutions technologiques, il va être entièrement redessiné et reprogrammé. La nouvelle version devrait être disponible en ligne prochainement.

Parmi les extraits présents sur le site, la « Valse » des Croquignoles serait à ajouter afin de présenter une œuvre plaisante et facile.

CD

Cette année aucun CD n'a été vendu.

Un CD du concert du 12 octobre a été élaboré. Il est disponible pour les membres de l'Association au prix de 8,50 € + 3,10 € pour les frais de port.

Le concert du 30 novembre à Saint-Claude a également fait l'objet d'un enregistrement, un nouveau CD sera produit pour conserver la mémoire de ce moment privilégié.

La Ville de Saint-Claude a pour projet de financer un CD pour la promotion de la vie musicale sur la ville de Saint-Claude. Deux compositeurs seraient retenus : Serge Lancen

avec la Symphonie Joyeuse et André Amellér avec les Croquignoles (2^{ème} suite). L'orchestre d'harmonie du Conservatoire enregistrerait les œuvres.

Divers

Les éditions Jollymay, 262 boulevard Jean Jaurès, 92100 Boulogne éditent un « Guide professionnel du musicien classique ». Bernard Dupaquier suggère de leur adresser un courrier pour que l'Association pour la Musique d'André Amellér soit présentée dans ce guide.

L'Association ayant déménagé son siège social sur la commune de Meylan, des contacts doivent être pris avec les décideurs locaux ainsi que les professionnels de la Musique travaillant sur la commune.

Un contact a déjà été noué avec M. Santacrocce de l'Espace Musical Gaston Baudry à l'occasion du Forum des Associations de Meylan le 11 septembre dernier.

Le président Bernard Dupaquier prévoit de venir sur Meylan entre le 25 et le 29 octobre. Des rendez-vous avec l'adjoint à la Culture Mme Marie-Pia Coutans, avec M. Scordialo de l'Ecole de Musique de Meylan et avec M. Santacrocce pourront être pris à cette occasion.

Le compte rendu de cette assemblée sera envoyé à des personnalités meylanaises et le catalogue des œuvres d'André Amellér leur sera remis lors des rencontres.

De plus, une prochaine soirée annuelle de la ZIRST pourrait permettre à un orchestre local comme l'orchestre du Dauphiné appuyé par quelques musiciens en soutien ou à un orchestre d'harmonie d'interpréter des œuvres abordables par tous les publics comme « Les Croquignoles », « Santa di Roma » ou « Airs hétérogènes ». Des contacts seront pris pour juger de la faisabilité d'un tel projet.

Cotisations

Les cotisations sont versées très irrégulièrement par les membres. Seuls revenus de l'Association, ce sont les cotisations qui permettront de réaliser un nouveau concert. L'assemblée décide de maintenir le montant de la cotisation à 23 € pour l'année 2005.

Bilan financier

Au 31 décembre 2003, le compte courant de l'Association était créditeur de 1232,99 € ; le compte épargne de 1054,34 €.

Quelques dépenses de gestion courante ont été débitées depuis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Vu, le Secrétaire Général, Jean-Hervé Amellér

Appel de cotisation pour l'année 2004

(pour les membres n'ayant pas encore réglé leur cotisation pour l'année 2004)

Les cotisations pour l'année 2004 sont les suivantes :

Membre actif	23 €
Membre bienfaiteur	libre

Le règlement peut se faire par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
Association pour la Musique d'André Amellér, 24 allée du Pré Blanc, 38240 Meylan